

Pithiviers, le 3 avril 2025

Monsieur le Préfet
DDT de l'Essonne
Boulevard de France-Georges Pompidou
91 010 EVRY COURCOURONNES CEDEX

Affaire suivie par MARIN-JOUBERT Marion

N/REF : MB-NB/29-2025

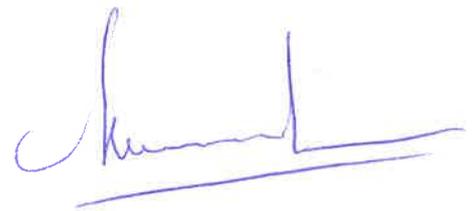
Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – Projet de Ferme maraîchère de Beaugrepaire à Lisses (91)

Monsieur le Préfet,

Vous avez sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le projet de création d'une ferme maraîchère robotisée sur la commune de Lisses (91).

Notre analyse sur les éléments transmis a permis de conclure que ce dossier ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce. Ainsi, je vous informe que nous n'avons aucune remarque particulière à formuler sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce